



Avez-vous demandé votre paiement de l'incitatif à agir pour le climat?

La pollution a un coût. Elle affecte l'air que nous respirons, la santé de nos enfants et notre économie. C'est pourquoi le gouvernement du Canada a mis un prix sur la pollution par le carbone.

Le gouvernement du Canada a mis en place le nouveau paiement de l'incitatif à agir pour le climat. Au Nouveau-Brunswick, une famille de quatre personnes pourrait recevoir 256 \$ en 2019. Demandez ce montant quand vous produisez votre déclaration de revenus et de prestations.

Pour en savoir plus, allez à Canada.ca/incitatif-agir-climat.

